



Déploiement des compteurs Linky sur la commune

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS ». Pour Sciecq, GÉRÉDIS prévoit un déploiement sur le premier trimestre 2025.

Cette mise en œuvre réglementaire vise un renouvellement du compteur à l'image de ce qui se pratique dans le gaz ou l'eau, et une modernisation du réseau public d'électricité du SIEDS pour l'adapter aux enjeux de la transition énergétique.

Plusieurs courriers vous seront adressés :

- un courrier de votre fournisseur d'énergie (environ 60 jours avant la pose),
- un courrier de GÉRÉDIS et des livrets d'informations (environ 45 jours avant la pose),
- un courrier incluant une proposition de rendez-vous de la part de Pareira Services, entreprise de pose missionnée par GÉRÉDIS.

La pose dure en moyenne 30 minutes et nécessite une coupure d'électricité. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement. Les demandes de déplacement de compteur ne sont pas traitées dans le cadre de cette opération de renouvellement en masse.

Une fois le compteur posé, le technicien chargé de son installation vous présentera le fonctionnement du nouveau compteur et répondra à vos éventuelles questions.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

- consulter le site internet conçu par GÉRÉDIS : www.linkygeredis.fr,
- contacter GÉRÉDIS :
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : linky@geredis.fr,
 - par courrier à l'adresse suivante : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX
 - par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits).

Infos travaux sur la commune

- **La rénovation du Carillon**

Les travaux de restructuration et de rénovation énergétique du Carillon ont débuté le 12 novembre dernier et devraient s'achever en début d'année 2025.

Par ce programme de travaux le conseil municipal vise trois objectifs :

- ❖ Doter la commune et son service technique de vestiaires aux normes sanitaires et d'hygiène permettant d'accueillir un personnel masculin et féminin.
- ❖ Restructurer l'ensemble du bâtiment afin de disposer d'une salle de réunion qui pourra être mise à disposition de différents publics : les associations communales, les jeunes, les familles.
- ❖ Engager une véritable rénovation énergétique du bâtiment.

Pour la partie rénovation énergétique, la commune a sollicité le SIEDS qui y a réalisé un audit énergétique. La mise en œuvre des préconisations de cet audit (isolation, huisseries, pompe à chaleur notamment) devrait se traduire par une réduction globale des consommations de l'ordre de 70 % tous usages compris.

Après consultation d'entreprises, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise [Construction Pour Tous](#) de Niort.

Dans le cadre de ces travaux le conseil municipal a dû faire abattre le conifère devant la salle du Carillon au regard des risques et dangers importants inhérents à sa présence : système racinaire susceptible de remettre en cause la structure du bâtiment et déformations importantes du sol créant un danger pour les usagers.

- **Aménagement de la rue des Loges et de la route de Saint Rémy**

Du fait des intempéries du mois d'octobre, des travaux d'extension des réseaux impasse des hauts de Sèvre et de modifications techniques d'organisation de la chaussée, le début des travaux est reporté à fin janvier.

Par ailleurs, la route de Saint Rémy et la rue des Loges vont être intégrées au plan cyclable de la CAN. Dans ce contexte et au regard d'une largeur de voie parfois insuffisante, le projet d'organisation d'un chaucidou est abandonné au profit d'une zone 30 avec des équipements adaptés (écluses, by-pass, marquage au sol).

Pour le reste l'ensemble des informations communiquées dans la précédente P'tite Gazette reste d'actualité.

La randonnée de la Sèvre secrète

Notre village a accueilli le 13 octobre dernier près de 300 participants pour la randonnée de la Sèvre secrète, organisée par l'association **Sciecq Sport pour tous** sous la présidence de Claude Jarry. Les **186 vététistes et 100 marcheurs** ont exploré des parcours de 14, 30 et 47 km, découvrant les paysages, vallées, rivières, châteaux et manoirs de la vallée de la Sèvre.

Les participants ont unanimement salué **l'organisation irréprochable**, le balisage précis et l'ambiance conviviale. Une trentaine d'enfants ainsi que de nombreux bénévoles ont contribué au succès de cette manifestation sportive.

Grâce à une tombola et à une contribution prélevée sur chaque engagement, **466 € ont été reversés au Téléthon**. Un rendez-vous est déjà fixé pour l'édition 2025, qui pourrait mettre en avant le patrimoine niortais.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre 2024 a marqué, comme chaque année, le souvenir de l'Armistice de 1918, mettant fin à la Première Guerre mondiale. À 11 heures, un moment de recueillement a été observé dans toute la France avec des sonneries de cloches et deux minutes de silence, rappelant l'annonce de la fin des combats. A Sciecq, la cérémonie s'est déroulée autour du monument aux morts, où une gerbe a été déposée pour honorer les soldats tombés au combat.

Nouveautés à la bibliothèque

Amateurs de bandes dessinées, voici une info qui pourrait vous intéresser. Le rayon des bandes dessinées à la bibliothèque manquait de renouvellement.

Suite à deux dons importants (Bibliothèque Départementale de prêt des Deux-Sèvres et de la MACIF), 315 bandes dessinées ados/adultes et 158 bandes dessinées enfants ont été intégrées.

Pour les découvrir, le plus simple est de venir à la bibliothèque, ou faire une recherche sur le site new.mabib.fr/sciecq.

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

Pourquoi ?

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

 MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Secrétariat général pour l'Administration



Enquête CAN sur la mobilité

La connaissance des déplacements réalisés par les habitants est essentielle à la définition des politiques publiques de mobilité (marche à pied, vélo, circulation routière, covoiturage, autopartage, transports en commun routier et ferroviaire etc.).

Une enquête concernant la mobilité, lancée par Niort Agglo, va être réalisée auprès des habitants du 14 janvier au 19 avril 2025. L'objectif est de faire un point d'étape sur les différentes actions lancées depuis une dizaine d'années.

Des ménages de la commune de Sciecq seront désignés par tirage au sort pour participer prochainement à cette enquête.

Les ménages tirés au sort seront contactés d'ici la fin de l'année. Une personne en charge de cette démarche pourra se présenter à votre domicile, elle fait partie des équipes de la société Test SAS et doit être munie d'une carte professionnelle et d'une attestation prouvant sa qualité.

Recensement de la population

En janvier, comme tous les cinq ans, Sciecq réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Comment se déroule le recensement ?

Le recensement se déroulera à partir du 16 janvier 2025. Florence Pouvrard passera dans vos foyers et vous fournira une notice expliquant comment se faire recenser sur internet. Cette notice contient vos identifiants de connexion. Gardez-la précieusement.

Vous n'avez pas internet ? Veuillez vous adresser à la Mairie pour un accompagnement de déclaration.



Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

IMAGES PIGNANTES

Retrouvez tous les détails du recensement sur notre site internet, section **Actualités**.

Communication du SECO

Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) se lance dans la télérelève de vos compteurs.

Engagé dans un vaste plan de sobriété pour économiser la ressource en eau depuis son prélèvement dans le milieu naturel jusqu'à sa distribution au consommateur, le SECO va conduire un programme au cours des prochaines années. Action phare de ce plan, la télérelève consiste à équiper les compteurs d'eau des abonnés de modules communicants, assurant une plus grande efficacité dans la gestion des consommations.

Quels sont les avantages ?

Ce dispositif va permettre d'identifier une fuite après votre compteur en quelques jours. Le système de relève actuel (un passage par an) n'assure pas une telle réactivité et chaque année entre 30 et 50 000 m³ sont perdues en fuite après compteurs.

La facturation de l'acompte sera remplacée par des factures sur relèves réelles. A terme, le SECO a pour objectif de réaliser une facturation trimestrielle pour une meilleure maîtrise du budget des abonnés.

Comment cela va se passer ?

Vous serez prévenus individuellement par courrier du passage d'un agent pour équiper votre compteur d'un module de télérelève. L'intervention est rapide ; il faut compter une vingtaine de minutes.

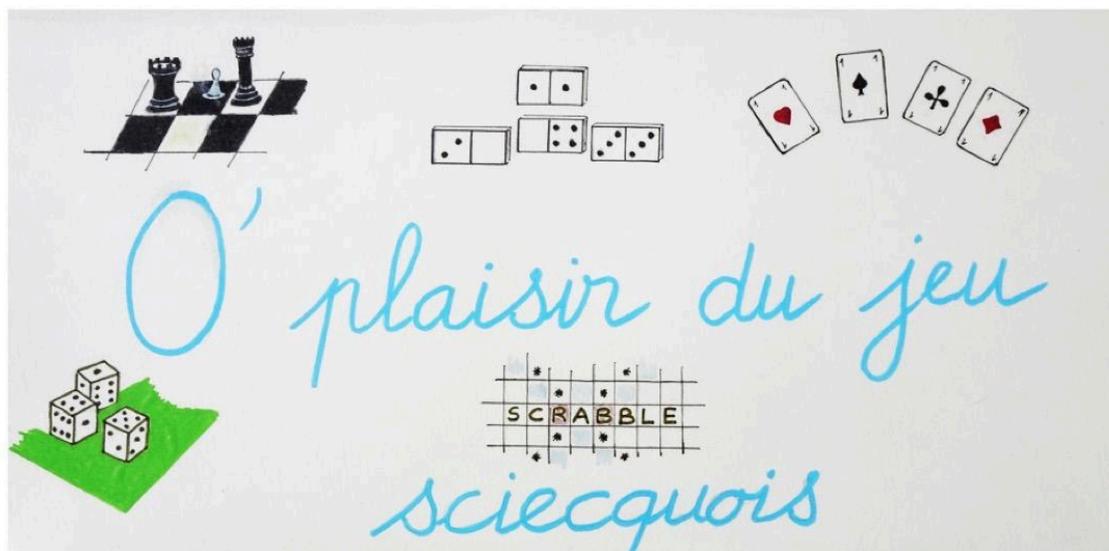
Si votre compteur a 11 ans ou plus, il sera remplacé par un nouveau compteur équipé du module.

Si votre compteur est accessible depuis le domaine public et que vous n'êtes pas disponibles, l'agent pourra intervenir en autonomie. Dans la cas contraire, un rendez-vous sera pris à votre convenance.

Le déploiement aura lieu progressivement de 2024 à 2027.

Si vous avez d'autres questions, le SECO tient à jour une foire aux questions sur son site Internet. Le SECO peut également vous renseigner par téléphone au 05 49 06 05 51.

Club O' Plaisir du Jeu Sciecquois



Club O 'Plaisir du Jeu Sciecquois

Les rendez-vous du club se passent à la Pause sciecquoise, tous les jeudis à partir de 14 h 30

Nous espérons accueillir de nouveaux adhérents qui seront les bienvenus

Contact : Monique GOULARD au 06.16.49.06.62 – Marylène GODREAU au 07 85 50 08 61

Nicole RIVAULT au 06 89 01 87 50



L'atelier loisirs créatifs

Toute personne aimant broder, tricoter, crocheter, coudre, créer, peut rejoindre un groupe constitué, tous les 2èmes et 4èmes mardi de chaque mois à la Pause Sciecquoise

Il s'agit de partager ses connaissances et savoir-faire dans ces différents domaines, dans un atelier d'échanges. Initiation à la mosaïque

Contacts : Laurence GELIN au 06.79.69.65.30 ou

Monique GOULARD au 06.16.49.06.62